

L'ONU et l'Union Africaine saisies sur l'affaire Khaled Drareni

Les Nations-unis (ONU) et l'Union Africaine (UA), sont officiellement saisies sur l'affaire du journaliste Khaled Drareni condamné lundi, à trois ans de prison ferme par le tribunal de Sidi M'hamed à Alger.

L'expert algérien en droits de l'homme Sofiane Chouiter a indiqué à Maghreb Emergent avoir déposé des requêtes auprès de ces deux instances. '' Nous avons saisi des rapporteurs spéciaux de l'ONU sur la détention et la condamnation de Khaled Drareni, ainsi que le rapporteur de l'union africaine UA sur la liberté d'expression et des défenseurs des droits humains'', nous a déclaré Chouiter. Il ajoute : ''Nous avons saisi trois rapporteurs spéciaux de l'ONU chargés des questions des droits de l'homme. Nous avons également saisi le groupe du travail sur la détention arbitraire appartenant l'ONU''.

Il a, en outre, affirmé sur sa page facebook avoir lancé d'autres procédures au Canada et aux USA en faveur du journaliste. '' Nous sommes en contact avec la commission des droits de l'homme du congrès américain, pour l'adoption de l'affaire Drareni et l'intervention auprès des autorités algériennes, pour sa libération sans condition''.

Expliquant sa démarche, l'expert en droits de l'homme estime que généralement les requêtes déposées auprès des mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme aboutissent à des résultats positifs. Selon lui, l'Etat algérien finit par prendre en compte les recommandations des instances régionales et internationales des droits de l'homme.